

POUVOIR D'ACHAT DES CONTRÔLEURS LE CRASH DE L'ASCENSEUR SOCIAL

RÉCEMMENT, À L'OCCASION DE LA "GRAND-MESSE" DE SIGNATURE DU CONTRAT PLURIANNUEL DE LA DOUANE, VASTE FUMISTERIE ÉLECTORALISTE, LA CFDT DOUANE A EXIGÉ DU MINISTRE DUSSOPT UNE REVALORISATION SUBSTANTIELLE DU POUVOIR D'ACHAT DE TOUS LES DOUANIERS.

LA RÉPONSE : RIEN ! SI CE N'EST DU DÉDAIN, DE FAUSSES PROMESSES ET AU BOUT DU BOUT LES YEUX POUR PLEURER. CE N'EST PAS UNE SURPRISE, NOUS SOMMES TOTALEMENT MÉPRISÉS PAR NOS GOUVERNANTS.

Concrètement, les modifications récentes de la grille du C, sans considération des autres grilles, entraînent des conséquences incroyables pour les contrôleurs :

- Pendant les 12 premières années de sa carrière, un contrôleur va être rémunéré à un indice inférieur à un agent de constatation.
 - Un collègue ACP1 promu Contrôleur 2^e classe va stagner au niveau indice et même pire, lors du déroulement de sa carrière de contrôleur, il aura sur certaines années, un indice inférieur à celui qu'il aurait atteint s'il était resté ACP1 (exemple réel et vécu par l'un de nos camarades).
- Ce ne sont que deux exemples succincts des incohérences actuelles.

En outre, l'injustice et l'ubuesque débutent dès la scolarité :

- Un stagiaire contrôleur à l'ENDLR touche en moyenne 400 euros de moins qu'un stagiaire agent de constatation !
- Nous avons interpellé la DG sur le sujet sans réponse à ce jour.

Que dire ? Si ce n'est que **jamais nous n'avons eu à constater un tel amateurisme tant au niveau de la Fonction publique qu'à celui des décideurs douaniers !**

Pas de réponses aux demandes de maintien de notre pouvoir d'achat, pas de logique dans les évolutions catégorielles, pas de lisibilité dans nos promotions, pas de dialogue social, pas d'intérêt porté par la DG aux demandes des agents restructurés qui voient leurs missions transférées et leurs vies bouleversées.

La CFDT réclame une hausse de notre régime indemnitaire et le rattrapage de nos salaires au regard de l'inflation.

La CFDT exige des mesures concrètes immédiates pour mettre en cohérence nos grilles salariales et ainsi relever la grille de salaires des Catégories B.

La CFDT réitère son exigence d'octroyer dès l'école un régime indemnitaire complet et égalitaire aux stagiaires contrôleurs (et cela avec effet rétroactif)

EN ATTENDANT QUE LE MINISTRE DUSSOPT, SOURD ET AVEUGLE À TOUTES NOS DEMANDES, OUVRE ENFIN LES YEUX SUR LA RÉALITÉ DE NOTRE QUOTIDIEN, NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS PRÉPARER À MASSIVEMENT PARTICIPER À LA
JOURNÉE DE MOBILISATION NATIONALE DES DOUANIERS
LE 10 MARS 2022.
MONTRONS-LEUR NOTRE RAS LE BOL !